

À une séance ordinaire du Conseil du Village de Pointe-Fortune, tenue le 6 avril 2020, à 19h30, via téléconférence, sont présents mesdames les conseillères Christiane Berniquez, Marie-France Daoust et messieurs les conseillers, Claude Trudel, Gilles Deschamps et Kenneth Flack tous formant quorum sous la présidence de monsieur le maire François Bélanger.

Madame la conseillère Lucie Lacelle ayant démissionné de son poste. Le poste de conseillère au siège #4 est maintenant vacant.

Monsieur Jean-Charles Filion, directeur général et trésorier assiste à la rencontre et agit comme secrétaire.

Résolution numéro 20-04-46

TENUE DE LA RÉUNION ORDINAIRE VIA TÉLÉCONFÉRENCE

CONSIDÉRANT le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

CONSIDÉRANT le décret numéro 222-2020 du 20 mars 2020 qui prolonge cet état d'urgence pour une période additionnelle de dix jours, soit jusqu'au 29 mars 2020;

CONSIDÉRANT l'arrêté 2020-004 de la ministre de la Santé et des Services sociaux qui permet au conseil de siéger à huis clos et qui autorise les membres à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil, du directeur général et trésorier que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil, le directeur général et trésorier soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par téléconférence.

EN CONSÉQUENCE
IL EST RÉSOLU,

Que le conseil accepte que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil, le directeur général et trésorier puissent y participer par téléconférence.

		POUR	CONTRE
Maire	François Bélanger		
Conseiller siège #1	Claude Trudel	X	
Conseillère siège #2	Marie-France Daoust	X	
Conseillère siège #3	Christiane Berniquez	X	
Conseillère siège #4			
Conseiller siège #5	Gilles Deschamps	X	
Conseiller siège #6	Kenneth Flack	X	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Résolution numéro 20-04-47

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Monsieur le maire fait la lecture de l'ordre du jour.

Le conseil vote pour que l'ordre du jour soit adopté tel que lu.

		POUR	CONTRE
Maire	François Bélanger		
Conseiller siège #1	Claude Trudel	X	
Conseillère siège #2	Marie-France Daoust	X	
Conseillère siège #3	Christiane Berniquez	X	
Conseillère siège #4			
Conseiller siège #5	Gilles Deschamps	X	
Conseiller siège #6	Kenneth Flack	X	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Résolution numéro 20-04-48

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 2 MARS 2020

Considérant qu'une copie du procès-verbal du 2 mars 2020, a été remise à chaque membre du Conseil et que tous les conseillers présents déclarent l'avoir lu et dispensent le directeur général d'en faire lecture.

Le conseil vote pour que le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 mars 2020 soit adopté.

		POUR	CONTRE
Maire	François Bélanger		
Conseiller siège #1	Claude Trudel	X	
Conseillère siège #2	Marie-France Daoust	X	
Conseillère siège #3	Christiane Berniquez	X	
Conseillère siège #4			
Conseiller siège #5	Gilles Deschamps	X	
Conseiller siège #6	Kenneth Flack	X	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

PRÉSENTATION, PAR LE VÉRIFICATEUR, DES ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2019.

Monsieur Michel Poirier de la firme de vérificateurs Poirier & Associés, présente avec explications le rapport de vérification des états financiers de la Municipalité pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2019.

PÉRIODE DE QUESTIONS PORTANT SUR LES ÉTATS FINANCIERS

Les conseillers Marie-France Daoust, Gilles Deschamps et Kenneth Flack demandent des éclaircissements sur certains points du rapports financiers.

Monsieur Michel Poirier leur donne les éclaircissements et tous semblent comprendre les réponses de Monsieur Poirier.

Résolution numéro 20-04-49

DÉPÔT ET APPROBATION DES ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2019.

Il est résolu, que le conseil approuve les états financiers tels que présentés par le vérificateur.

Monsieur le directeur général procède au dépôt des états financiers de la Municipalité, pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2019, tels que préparés par la firme Poirier & Associés.

		POUR	CONTRE
Maire	François Bélanger		
Conseiller siège #1	Claude Trudel	X	
Conseillère siège #2	Marie-France Daoust		X
Conseillère siège #3	Christiane Berniquez	X	
Conseillère siège #4			
Conseiller siège #5	Gilles Deschamps	X	
Conseiller siège #6	Kenneth Flack	X	

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ.

Résolution numéro 20-04-50

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT ET APPROBATION DES COMPTES PAYABLES AU 6 AVRIL 2020

Je soussigné, Jean-Charles Filion directeur général et secrétaire-trésorier certifie sous mon serment d'office, qu'il y a des crédits suffisants pour payer les comptes déposés à la présente séance.

Jean-Charles Filion, directeur général
et secrétaire-trésorier

Le conseil approuve le paiement des comptes à payer au 6 avril 2020 pour la somme totale de 47 658.87\$. La liste des comptes à payer est disponible pour consultation à l'hôtel de ville.

		POUR	CONTRE
Maire	François Bélanger		
Conseiller siège #1	Claude Trudel	X	
Conseillère siège #2	Marie-France Daoust	X	
Conseillère siège #3	Christiane Berniquez	X	
Conseillère siège #4			
Conseiller siège #5	Gilles Deschamps	X	
Conseiller siège #6	Kenneth Flack	X	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE ET DES DOCUMENTS RECUS

Aucune correspondance

AVIS DE VACANCE AU POSTE DE CONSEILLER SIÈGE NUMÉRO 4

Monsieur Jean-Charles Filion informe l'assemblée que le poste de conseiller au siège numéro 4 est maintenant vacant à la suite du dépôt de la lettre de démission de Madame Lucie Lacelle avec pour date effective le 10 mars 2020.

Il y aura donc élection dans les prochains mois pour combler le poste de conseiller au siège numéro 4.

Et ce en fonction des règles établies par la loi sur les élections et référendums municipaux et en fonction des règles du Décret émis par le gouvernement relié à la COVID 19.

Résolution numéro 20-04-51

APPROBATION D'UN BUDGET ÉLECTORAL

CONSIDÉRANT la démission de la conseillère au siège numéro 4;

CONSIDÉRANT la tenue éventuelle d'une élection partielle en 2020.

IL EST RÉSOLU,

QUE le conseil autorise monsieur le directeur général à procéder en temps opportun aux achats nécessaires afin d'assurer la bonne marche du processus électoral. Un montant de 7,000.00\$ sera affecté au budget 2020, à partir du surplus accumulé non-affecté, s'il y a élection.

		POUR	CONTRE
Maire	François Bélanger		
Conseiller siège #1	Claude Trudel	X	
Conseillère siège #2	Marie-France Daoust	X	
Conseillère siège #3	Christiane Berniquez	X	
Conseillère siège #4			
Conseiller siège #5	Gilles Deschamps	X	
Conseiller siège #6	Kenneth Flack	X	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

AVIS DE MOTION POUR L'ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 381-2020 REMPLAÇANT LE RÈGLEMENT 298-09 RELATIF À LA CIRCULATION (RMH 399)

AVIS DE MOTION est donné par monsieur le conseiller Claude Trudel, qu'à une séance subséquente du conseil, le projet de règlement 381-2020 remplaçant le règlement numéro 298-09 relatif à la circulation (RMH 399) sera adopté.

Le projet de règlement est présenté par le directeur général.

À cet effet une copie du projet de règlement numéro 381-2020 est remise immédiatement aux membres du conseil présents.

AVIS DE MOTION POUR L'ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 382-2020 RELATIF À L'AIDE FINANCIÈRE DES PERSONNES SINISTRÉES LORS DE L'INONDATION PRINTANIÈRE 2019

AVIS DE MOTION est donné par madame la conseillère Christiane Berniquez, qu'à une séance subséquente du conseil, le projet de règlement 382-2020 relatif à l'aide financière aux personnes sinistrées 2019.

Le projet de règlement est présenté par le directeur général.

À cet effet une copie du projet de règlement numéro 382-2020 est remise immédiatement aux membres du conseil présents.

Résolution numéro 20-04-52

DEMANDE DE SUBVENTION À MADAME MARILYNE PICARD POUR LE PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE (PAV) - PROJETS PARTICULIERS D'AMÉLIORATION PAR CIRCONSCRIPTION (PPA-CE) POUR LES TRAVAUX DE PETITE VOIRIE EN 2020

IL EST RÉSOLU,

QUE le conseil présente une demande d'aide financière pour un montant de quinze mille dollars (15 000\$) à Madame Maryline Picard, députée de Soulanges, dans le cadre des subventions du programme d'aide à la voirie locale (PAV) - Projets Particuliers d'Amélioration par Circonscription Électorale (PPA-CE) pour les travaux de petite voirie en 2020.

		POUR	CONTRE
Maire	François Bélanger		
Conseiller siège #1	Claude Trudel	X	
Conseillère siège #2	Marie-France Daoust	X	
Conseillère siège #3	Christiane Berniquez	X	
Conseillère siège #4			
Conseiller siège #5	Gilles Deschamps	X	
Conseiller siège #6	Kenneth Flack	X	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Résolution numéro 20-04-53

AUTORISATION DE PAIEMENT POUR DES TRAVAUX DE MISE À NIVEAU DE LA GÉNÉRATRICE DU CENTRE COMMUNAUTAIRE

CONSIDÉRANT QUE suite à une mise au point de la génératrice effectuée en janvier 2020, des travaux de mise à niveau devaient être effectués;

CONSIDÉRANT QUE le directeur général a demandé les services de l'entreprise Jacques St-Denis Fer ornementale Enr. pour des travaux de soudure pour rendre la génératrice conforme aux normes de sécurité;

CONSIDÉRANT QU'il y a des fonds disponibles dans le fond de la sécurité civile;

CONSIDÉRANT la facture # 26897 reçue le 5 mars 2020 de l'entreprise Jacques St-Denis Fer ornementale Enr. pour des travaux de soudure pour rendre la génératrice conforme aux normes de sécurité au montant de 225.00\$ (taxes en sus).

EN CONSÉQUENCE
IL EST RÉSOLU,

QUE le conseil autorise le paiement de la facture # 26897 pour des travaux de soudure pour rendre la génératrice conforme aux normes de sécurité à l'entreprise Jacques St-Denis Fer ornementale Enr. au montant de 225.00\$ (taxes en sus).

Que le montant de cette dépense soit affecté au fond de sécurité civile.

		POUR	CONTRE
Maire	François Bélanger		
Conseiller siège #1	Claude Trudel	X	
Conseillère siège #2	Marie-France Daoust	X	
Conseillère siège #3	Christiane Berniquez	X	
Conseillère siège #4			
Conseiller siège #5	Gilles Deschamps	X	
Conseiller siège #6	Kenneth Flack	X	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Résolution numéro 20-04-54

PAIEMENT DE LA CONTRIBUTION À LA FONDATION DE LA MAISON DE SOINS PALLIATIFS DE VAUDREUIL-SOULANGES ET À LA FONDATION DU FOYER DE RIGAUD

Il est résolu, que le conseil remette à la Fondation de la maison de soins palliatifs de Vaudreuil-Soulanges le montant de 1 000.00\$ et à la Fondation du Foyer de Rigaud le montant de 500.00\$.

Ces montants seront versés, à titre de contributions pour l'année 2020, tel que prévu au budget 2020.

		POUR	CONTRE
Maire	François Bélanger		
Conseiller siège #1	Claude Trudel	X	
Conseillère siège #2	Marie-France Daoust	X	
Conseillère siège #3	Christiane Berniquez	X	
Conseillère siège #4			
Conseiller siège #5	Gilles Deschamps	X	
Conseiller siège #6	Kenneth Flack	X	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Résolution numéro 20-04-55

CONCOURS « FLEURISSONS NOTRE VILLAGE 2020 »

ATTENDU QUE la Municipalité désire maintenir pour une neuvième année le concours, Fleurissons notre village, instauré en 2010;

ATTENDU QUE la Municipalité veut offrir à tous les citoyens la possibilité de remporter un prix.

IL EST RÉSOLU,

QUE le concours soit maintenu pour l'année 2020 aux conditions suivantes :

- Aucune inscription n'est requise.
- Seuls les arrangements paysagers réalisés en façade de la propriété ou visible de la rue sont admis au concours (fleurs, arbres, arbustes etc.).
- À compter du 1^{er} août 2020 un comité de sélection, formé via le comité sur l'embellissement et l'environnement, circulera dans toutes les rues et procédera à l'évaluation des aménagements paysagers.

QUE trois prix totalisant 500.00\$ soient remis: le premier prix 250.00\$, le deuxième prix 150.00\$ et le troisième prix 100.00\$.

QUE le gagnant du premier prix ne soit à nouveau éligible à participer au concours que dans la troisième année suivant la remise de son prix.

		POUR	CONTRE
Maire	François Bélanger		
Conseiller siège #1	Claude Trudel	X	
Conseillère siège #2	Marie-France Daoust	X	
Conseillère siège #3	Christiane Berniquez	X	
Conseillère siège #4			
Conseiller siège #5	Gilles Deschamps	X	
Conseiller siège #6	Kenneth Flack	X	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Résolution numéro 20-04-56

DEMANDE DE PERMIS DE RÉNOVATION POUR LE 666 RUE TISSEUR SOUMIS AU (PIIA)

ATTENDU la présentation au comité consultatif d'urbanisme (CCU), d'une demande de rénovation pour le 666, rue Tisseur;

CONSIDÉRANT QUE les documents déposés pour la demande sont conformes au règlement 320-2012 portant sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) ;

CONSIDÉRANT QUE les photos et les croquis ont été déposés ;

CONSIDÉRANT QUE la demande est pour permettre le projet de rénovation extérieure pour l'aménagement et remplacement des portes, fenêtres, balcons du bâtiment principal ;

CONSIDÉRANT QUE la rénovation sera effectuée selon les dispositions des règlements no 276, 277 et 278.

EN CONSÉQUENCE
IL EST RÉSOLU,

QUE suite à la recommandation du comité consultatif d'urbanisme (CCU) le conseil approuve la demande de rénovation pour le 666, rue Tisseur, le tout conformément aux documents déposés.

		POUR	CONTRE
Maire	François Bélanger		
Conseiller siège #1	Claude Trudel	X	
Conseillère siège #2	Marie-France Daoust	X	
Conseillère siège #3	Christiane Berniquez	X	
Conseillère siège #4			
Conseiller siège #5	Gilles Deschamps	X	
Conseiller siège #6	Kenneth Flack	X	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Résolution numéro 20-04-57

MODIFICATION DE LA RÉOLUTION 20-02-26 AUTORISATION DE REPRÉSENTER LA MUNICIPALITÉ LORS DE LA VENTE DES IMMEUBLES À DÉFAUT DE PAIEMENT DE TAXES

CONSIDÉRANT la résolution 20-02-26 ;

CONSIDÉRANT QUE la MRC a décidé de modifier la date de la tenue de la vente des immeubles à défaut de paiement de taxes qui devait se tenir le 9 avril 2020 étant donné la crise de la COVID-19 ;

CONSIDÉRANT QUE la vente des immeubles à défaut de paiement de taxes sera remis au 6 août 2020.

IL EST RÉSOLU,

QUE la résolution 20-02-26 soit modifié pour tenir compte du changement de date pour la vente des immeubles à défaut de paiement de taxes. Et donc que Monsieur Jean-Charles Filion directeur général, représente la Municipalité de Pointe-Fortune lors de la vente des immeubles à défaut de paiement de taxes qui se tiendra à la MRC de Vaudreuil-Soulanges, le 6 août 2020.

		POUR	CONTRE
Maire	François Bélanger		
Conseiller siège #1	Claude Trudel	X	
Conseillère siège #2	Marie-France Daoust	X	
Conseillère siège #3	Christiane Berniquez	X	
Conseillère siège #4			
Conseiller siège #5	Gilles Deschamps	X	
Conseiller siège #6	Kenneth Flack	X	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

AUTRES SUJETS

Aucuns

PÉRIODE DE QUESTIONS

Madame la conseillère Marie-France Daoust demande que soit corrigé le procès-verbal du 2 mars 2020. Elle dit qu'elle était « POUR » lors du vote sur la proposition de Monsieur le conseiller Kenneth Flack pour la distribution par la municipalité de sacs pour le sable lors d'éventuels inondations.

Monsieur le directeur général dit qu'il apportera la correction sur le vote de Madame Daoust. De toute façon, ça ne change rien au résultat du vote car il avait été rejeté à la majorité et donc même si Madame Daoust était « POUR », la majorité du conseil était « CONTRE ». La proposition demeure rejetée à la majorité.

Avec la correction demandée, Madame la conseillère Marie-France Daoust indique que comme la correction sera apportée, elle est maintenant « POUR » la résolution 20-04-48 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 2 MARS 2020.

Monsieur le conseiller Kenneth Flack indique également qu'il est « POUR » La même résolution.

Le directeur général confirme qu'il apportera les correctifs demandés au procès-verbal du 2 mars 2020 et au vote sur la résolution 20-04-48.

Résolution numéro 20-04-58

LEVÉE DE LA SÉANCE

Les points à l'ordre du jour étant épuisés, le conseil vote la levée de la séance à 20h15

		POUR	CONTRE
Maire	François Bélanger		
Conseiller siège #1	Claude Trudel	X	
Conseillère siège #2	Marie-France Daoust	X	
Conseillère siège #3	Christiane Berniquez	X	
Conseillère siège #4			
Conseiller siège #5	Gilles Deschamps	X	
Conseiller siège #6	Kenneth Flack	X	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

François Bélanger, maire

Jean-Charles Filion, directeur général